

Le concept de libre échange sectoriel a été abordé dans l'Étude de la politique commerciale publiée en août dernier. L'Étude reconnaissait l'importance du commerce dans l'économie canadienne et confirmait l'engagement fondamental du Canada envers le système commercial multilatéral comme fondement de la politique commerciale du Canada.

L'Étude prenait également en compte l'évolution de la relation commerciale avec les États-Unis:

- les États-Unis sont de loin notre plus important partenaire; l'accroissement de nos échanges avec les États-Unis l'an dernier a représenté le double de la valeur globale de nos échanges avec le Japon, notre deuxième partenaire en importance;
- la libération des échanges est déjà fort avancée; plus de 80 % de nos exportations entreront en franchise aux États-Unis après la mise en application intégrale des réductions tarifaires NCM en 1987. Dans l'autre sens, le chiffre sera de 65%;
- plus du quart de nos échanges avec les États-Unis est déjà couvert par des arrangements sectoriels - le Pacte de l'automobile et les arrangements de partage de la production de matériel de défense;
- l'interdépendance économique forgée par les courants commerciaux est une réalité de l'économie internationale; dans le cas du